

CHARTRE D'ENGAGEMENT Dispositif Pass'à Com

La Ville de Commercy, propose aux associations de mettre en place des stages de découverte de leurs activités pendant les vacances scolaires d'été 2023.

Les engagements de la Ville

- verser une aide financière sous forme de subvention.
- réaliser la promotion des stages

Les engagement de l'association (nom de l'association)

- fournir un encadrement de qualité,
- assurer les jeunes pendant les activités,
- gérer les inscriptions,
- informer la Ville de tout changement relatif aux projets,
- transmettre l'ensemble des pièces justificatives demandées avant et après le projet (notamment pour le versement des subventions).

Fait à Commercy, le : / /2023

Le Maire,

Le(a) Président(e),

Jérôme LEFEVRE